



Assistance Technique
Service Conseil
Compétence

Cette documentation est extraite du site www.essam.fr.

Pour consultez le site, [cliquez ici](#)

RISQUES

18 000 décès d'origine domestique par an en France dont environ 500 consécutifs à un incendie d'habitation.

Les points dangereux :

Les cuisines ----- 25 % à l'origine des incendies

Les caves et chaufferies ----- 19 % à l'origine des incendies

Les installations électriques ----- 15 % à l'origine des incendies

Locaux de poubelles

Interventions d'entreprises extérieures

⇒ travaux par point chaud = faite établir un "**permis de feu**" ¹

¹ Document signé entre le donneur d'ordre et l'intervenant précisant les risques et les précautions prises par les deux parties pour limiter le danger.
Exemple de Permis de feu établis par le CNPP téléphone 02 32 53 64 34.